



Grand Port Maritime de La Rochelle

Communiqué de Presse Tempête du 28 février 2010

Le 28 février 2010

Dans le cadre de la tempête qui a notamment frappé la Charente-Maritime dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 février 2010, les mesures d'anticipation prises par le Grand Port Maritime de La Rochelle *GPMLR* (renforcement des équipes d'astreinte, financement d'un remorqueur pour sécuriser les navires à quai etc.) ont permis de protéger l'ensemble des navires présents au port y compris une quinzaine de chalutiers du port de pêche abrités au sein du Grand Port Maritime Rochelais.

De nombreux dégâts matériels sont toutefois à déplorer ; ils perturberont l'exploitation du port pendant les prochaines heures.

La Direction Générale du Port remercie l'ensemble des équipes du *GPMLR*, du Remorquage, de la station de Pilotage, du Lamanage etc. qui étaient mobilisées cette nuit et qui le seront pour la remise à niveau des infrastructures.

Contact :
Marie Guégan
Direction Commerciale Communication
06 80 35 01 69